

## ISRAËL/LIBAN.

Les craintes d'Amnesty International sont renforcées après une visite dans ces deux pays

Index AI : MDC 18/01/96

Les informations recueillies par une délégation d'Amnesty International, rentrée cette semaine du Liban, renforcent les préoccupations de l'Organisation face à l'opération "Raisins de la colère", au cours de laquelle les forces de défense israéliennes ont tué des civils de façon délibérée et sans aucune discrimination.

Plus de 150 civils libanais ont été tués et 350 autres blessés lors de l'opération qui a eu lieu le mois dernier. De source officielle israélienne, 62 civils israéliens ont été blessés au cours d'attaques à la roquette lancées par le Hezbollah sur le nord d'Israël.

Amnesty International a l'intention de demander des éclaircissements aux autorités israéliennes. Elle leur a déjà fait part de ses préoccupations, mais n'a pas obtenu de réponse totalement satisfaisante. Les délégués, parmi lesquels se trouvait un conseiller militaire, se sont rendus au Liban du 4 au 19 mai 1996. Le but de leur visite était d'enquêter sur les attaques lancées contre des civils pendant l'opération militaire israélienne dirigée contre le Hezbollah au mois d'avril. Les délégués ont visité Cana, Nabatiyé, la route qui longe la côte ainsi et d'autres endroits où des civils ont été tués. Ils se sont entretenus avec des témoins, des proches de victimes ainsi qu'avec des responsables d'associations caritatives locales. Ils ont également rencontré de hauts responsables gouvernementaux et militaires libanais et des membres du personnel de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL).

Amnesty International a également discuté de ses préoccupations avec des responsables du Hezbollah, qui a reconnu avoir lancé des roquettes sur une région habitée par des civils dans le nord d'Israël, mais a déclaré que ces tirs faisaient suite aux attaques des Israéliens contre des civils libanais.

Cette visite au Liban intervient après une visite d'Amnesty International effectuée en Israël à la mi-avril, au cours de laquelle l'Organisation avait fait part à des responsables politiques et militaires de ses préoccupations quant aux attaques israéliennes visant des civils libanais.

L'opération "Raisins de la colère" s'est déroulée du 10 au 26 avril. Des attaques aériennes, navales et d'artillerie ont visé un certain nombre de cibles, le but déclaré étant d'atteindre le Hezbollah et de forcer le Liban et la Syrie à intervenir pour désarmer ce mouvement. Le Hezbollah combat Israël et la milice qui est son alliée, l'Armée du Liban-Sud, laquelle occupe une bande de territoire libanais appelée « zone de sécurité ».

La plupart des victimes civiles libanaises ont été blessées ou tuées le 18 avril lorsque l'artillerie israélienne a bombardé un campement de la FINUL à Cana, où 800 civils environ avaient trouvé refuge. L'opération s'est terminée avec une "entente" négociée par les États-Unis et la France par laquelle Israël et le Hezbollah se sont engagés à ne pas attaquer les civils.

Pendant les opérations militaires, Amnesty International a plusieurs fois appelé Israël et le Hezbollah à respecter les principes fondamentaux du droit humanitaire international, à ne pas viser de civils et à ne pas lancer d'attaques sans distinction de cible !